

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

En France, 32% des femmes déclarent avoir subi du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle sur leur lieu de travail (Ipsos, 2019). Les violences sexistes et sexuelles pèsent à la fois sur les personnes victimes, sur l'équipe de travail et sur les structures.

Ce module de 1h30 vous permet à la fois de connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales et d'identifier quelques outils pour agir au quotidien.. Avec un objectif à terme : faire cesser ces agissements.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.
- Découvrir les mécanismes de la violence
- Comprendre les enjeux, les conséquences sur le travail, la santé etc.
- Savoir identifier et définir la situation
- Connaître le dispositif au sein de son ministère/de sa structure

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
tout agent public



Durée :
1h30



Prérequis :
Aucun pré-requis



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Définitions légales des violences et chiffres clés

Agissement sexiste
Agissement discriminatoire
Harcèlement sexuel
Agression sexuelle

2. Les obligations légales de l'employeur

Focus sur les obligations de l'employeur public

3. Comment agir

Prévenir, réagir, signaler

4. Validation des connaissances

Conclusion et évaluation